Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 5

Rubrik: Enseignement agricole primaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

posais que les traités élémentaires étant entre les mains des élèves, le cours d'anatomie et de physiologie du même auteur rendraient de grands services aux maîtres qui pourraient y puiser des détails. Je ne suis pas complètement revenu de cette idée, cependant je trouve la partie anatomique et physiologique trop résumée dans les traités élémentaires, dans la zoologie surtout où les figures devraient être plus nombreuses.

Les critiques ci-dessus ne sont pas le fait des ouvrages eux-mêmes, mais de l'organisation des programmes, car, je l'ai déjà dit, les publications de M. le Dr Maisonneuve me paraissent appelées à rendre de bons services, même chez nous où nos écoles secondaires pourraient adopter les traités élémentaires. M.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIMAIRE

Le ministre de l'Instruction publique de Belgique a adressé aux écoles une importante circulaire sur l'enseignement agricole. Nous en reproduisons aujourd'hui la première partie.

Inspirer aux élèves l'amour de la vie des champs ; leur donner des notions utiles directement applicables à l'exploitation du sol et à l'économie du bétail dans la localité qu'ils habitent ; les préparer à suivre avec fruit les conférences et les cours agricoles institués par le gouvernement en faveur des adultes ; contribuer ainsi, dans une certaine mesure, à former des travailleurs intelligents qui auront à cœur de substituer les procédés de la culture rationnelle à ceux de la routine : voilà le précieux concours que l'école primaire, bien organisée, pourrait apporter au perfectionnement de l'agriculture nationale.

Pour accomplir cette œuvre de progrès, il ne suffit pas que l'instituteur choisisse, dans le vaste domaine de la science agricole, un certain nombre de sujets de causeries, de dictées, de lectures expliquées. L'enseignement *occasionnel* ne peut servir que d'appoint, que de complément aux leçons directes ; un cours *régulier* d'entretiens, d'exercices, de travaux bien enchaînés, bien coordonnés, revenant au moins deux fois par semaine, est tout-à-fait indispensable. Il importe aussi que les leçons présentent l'application des règles suivantes. Il faut :

1° Qu'elles aient pour base des principes positifs de sciences naturelles ;

2° Qu'elles soient intuitives ;

3° Qu'elles s'appuient, dans une juste mesure, sur l'expérimentation et le travail pratique ;

4° Qu'elles soient données aux trois degrés de l'école, d'après un programme bien déterminé et, autant que possible, en cours concentriques ;

5° Que très souvent les notions les plus importantes du cours régulier soient ramenées *occasionnellement* dans divers exercices scolaires (lectures expliquées, dictées, rédactions, problèmes), ainsi que dans des visites à la ferme et des excursions à la campagne.

Il est utile de préciser et de justifier chacune de ces règles.

A. — *Les notions d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture doivent être basées sur des principes positifs de sciences naturelles.*

Les meilleures pratiques agricoles ne sont, au fond, que des applications des lois et des règles découvertes par l'observation des phéno-

mènes de la vie végétale et de la vie animale, par l'examen de la constitution du sol et de l'atmosphère; or, tous ces faits d'observation, avec les lois et les règles qui s'y rattachent, appartiennent en propre aux sciences physiques et naturelles; c'est donc à ces sciences qu'il faut emprunter les principes les plus propres à guider l'homme des champs dans l'art de cultiver la terre et de tirer profit de ses produits.

Il ne s'agit pas d'imposer aux enfants de nos écoles, comme étude préparatoire à celle de l'agriculture, un enseignement doctrinal des sciences physiques et naturelles, ni même une sorte de réduction du cours des écoles normales ou des établissements d'instruction moyenne : de telles leçons seraient au-dessus de l'intelligence des élèves et détourneraient l'école primaire de son but principal.

Mais s'il n'entre pas dans la mission de l'instituteur primaire d'enseigner systématiquement les sciences de la nature, il ne doit pas pour cela se borner à décrire les pratiques agricoles sans en faire comprendre l'objet, l'importance et la valeur. L'instituteur a le devoir de rechercher l'explication des faits et des procédés, les conditions vraies de l'exploitation de la plante et de l'animal; de mettre les résultats de ses études juste au niveau intellectuel des enfants, dans une forme simple, concrète, qui frappe les sens, provoque l'activité mentale et excite l'intérêt.

L'école primaire puisera donc à la source féconde des sciences naturelles; *mais elle se bornera à ce qui lui est réellement nécessaire, se contentant d'emprunter à ces sciences ce qu'elles offrent d'applicable aux faits agricoles, veillant scrupuleusement à présenter avec exactitude et à propos tout ce qu'elle y prend.* Les données de la science viendront ainsi éclairer, vivifier, féconder les travaux de l'élève d'abord, du cultivateur ensuite.

Pour consacrer l'application de la première règle dont la portée vient d'être définie, le programme formulé ci-après admet un choix restreint de notions de sciences naturelles, formant avec les éléments d'agriculture auxquels elles servent de base, un seul ensemble, un seul cours.

B. — *Les leçons doivent être intuitives.*

L'agriculture est, avant tout, une science de *faits*. Un cours, quelque élémentaire qu'on le suppose, comprend nécessairement l'étude d'un certain nombre d'objets et de travaux que l'instituteur explique chaque fois qu'il se croit sûr d'arriver jusqu'aux jeunes intelligences. Et il importe de le rappeler : les faits ne frappent fortement que quand ils sont pris sur le vif, que quand ils sont matériellement constatés.

L'observation directe et personnelle, c'est-à-dire l'application des sens aux objets extérieurs, le commerce des choses concrètes matérielles, est indispensable aux enfants; l'abstraction et la généralisation ne deviennent possibles qu'à la suite d'une série d'intuitions habilement graduées.

La méthode de l'enseignement agricole primaire est donc la *méthode intuitive*, appuyée sur l'*expérimentation* et le *travail pratique*. On peut la qualifier de *méthode naturelle*, parce qu'elle tient compte à la fois de la nature de la branche à enseigner et de la nature intellectuelle de l'enfant, c'est-à-dire du mode d'après lequel il acquiert et combine les idées.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les règles à suivre dans l'application de la méthode intuitive; il suffira de rappeler quelques conseils importants :

1° Il faut mettre les élèves en présence des choses elles-mêmes, en classe, au jardin, à la campagne, aussi souvent que les circonstances le permettent. Il y a toujours avantage à multiplier les moyens d'intui-

tion directe; s'il s'agit, par exemple, d'étudier une plante, un insecte, on donnera, si possible, un exemplaire du sujet à chaque enfant. On ne se sert que d'images bien faites et l'on n'y recourt qu'à défaut des choses réelles;

2° L'instituteur ne néglige aucun effort pour amener les élèves à bien voir, à bien observer, à comparer, à juger; par l'emploi de questions fortement enchaînées, il les conduit souvent à découvrir les faits à en trouver la raison; par des explications accompagnées d'exemples, par des détails intéressants, il donne de la chaleur, de la vie à l'entretien qu'il sait ainsi rendre attrayant, afin d'en assurer les bons effets au double point de vue de la culture intellectuelle et des applications pratiques;

3° Il importe de conserver à chaque leçon un caractère de grande simplicité par le choix judicieux de la matière, par l'élimination des détails d'ordre accessoire, par la clarté et la netteté des explications, par la sobriété dans l'emploi des termes empruntés au langage scientifique.

L'instituteur doit savoir résister à l'inclination de faire étalage de ses connaissances, sans qu'il renonce pour cela à se servir des termes propres usités dans le vocabulaire agricole. Si l'idée est simple, si elle ne dépasse pas la puissance de conception des élèves, le mot qui l'exprimera se retiendra sans peine. Ce qui est à condamner, c'est l'abus et non l'usage intelligent des termes scientifiques;

4° On s'efforcera de faire correspondre, autant que possible, l'ordre des leçons et des exercices à l'ordre des saisons; c'est le meilleur moyen d'assurer à l'enseignement un caractère sérieusement intuitif. Ainsi, par exemple, la pomme de terre (la plante) sera l'objet de plusieurs causeries, de plusieurs exercices qui auront lieu aux époques de la préparation du terrain, de la plantation, du binage, du buttage, de la floraison et de la récolte;

5° L'instituteur mettra ses leçons d'agriculture au service de l'enseignement de la langue; elles lui fourniront un excellent moyen d'étendre le vocabulaire des élèves, de les initier pratiquement à la construction de la phrase et de les habituer peu à peu à s'énoncer avec une certaine aisance.

C'est aller à l'encontre de la méthode intuitive que de choisir comme point de départ les définitions et les énoncés des principes scientifiques, en perdant de vue que c'est sur l'examen des faits que doit s'appuyer la connaissance.

C'est aussi procéder contrairement aux règles d'une saine pédagogie que d'exposer d'un jet la matière de la leçon; c'est oublier que la méthode intuitive doit provoquer l'activité mentale de l'élève.

C'est surtout s'engager dans une fausse voie que de suivre pas à pas un manuel que l'on explique et que l'on fait ensuite apprendre plus ou moins par cœur. Un tel enseignement ne donne guère que l'illusion du savoir; il séduit par les facilités qu'il offre aux maîtres et aux élèves, mais il n'aide à fonder rien de sérieux pour la vie pratique.

Faut-il proscrire absolument l'emploi d'un manuel d'agriculture à l'usage des élèves? Oui, si le manuel doit être le moyen principal d'enseignement; non, s'il n'est considéré que comme auxiliaire de la leçon de choses, de la leçon intuitive directe. Dans ce dernier cas, un traité clair, concis, intéressant, peut rendre des services, mais seulement aux élèves du degré supérieur.

Que l'instituteur n'oublie jamais que le livre d'agriculture qu'il faut surtout faire lire et étudier à l'enfant de la campagne, c'est le jardin de l'école, c'est le champ que le père cultive à la sueur de son front.